

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 11:01:11

À Le BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) Le BTSA est un diplôme de l'enseignement supérieur qui se prépare en deux ans et qui aboutit théoriquement sur la vie active.

L'admission, dans les Etablissements publics ou privés, se fait sur dossier et entretien de motivation.

Il faut de plus être titulaire d'un des diplômes suivants :

- â€¢ un Brevet de Technicien Agricole (BTA)
- â€¢ un Bac technologique agricole STAE ou STPA
- â€¢ un Bac professionnel du secteur agricole
- â€¢ un Bac science S (scientifique) Â

L'enseignement et les spécialités

L'enseignement, s'articule autour d'un tronc commun et de modules spécifiques liés à la spécialité choisie. Ces enseignements sont adaptés à l'actualité socio-économique et professionnelle du secteur choisi ainsi qu'à ses bases scientifiques, techniques et technologiques.

Le cursus est complété par un stage en entreprise de douze à seize semaines. À **Il existe seize BTSA différents :**

- â€¢ Agronomie tropicale
- â€¢ Aménagements paysagers
- â€¢ Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (ACSE)
- â€¢ Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques (ANABIOTECH)
- â€¢ Gânie des équipements agricoles
- â€¢ Gestion et maîtrise de l'eau
- â€¢ Gestion et protection de la nature
- â€¢ Gestion forestière
- â€¢ Industries AgroAlimentaires (IAA)
- â€¢ Productions animales
- â€¢ Productions aquacoles
- â€¢ Production horticoles
- â€¢ Services en espace rural
- â€¢ Technico-Commercial
- â€¢ Technologies végétales
- â€¢ Viticulture-oenologie

À **Les aboutissements** Selon les dernières statistiques, les jeunes titulaires du BTSA considèrent leur insertion professionnelle comme plutôt satisfaisante, neuf sur dix occupant un emploi et huit sur dix considèrent cet emploi stable.

Sept diplômés sur dix occupent un emploi dans le secteur agricole ou para-agricole.